

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Ammonium hydroxide solution
FDS-nombre : 000000020199
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center basé : voir le chapitre 15.1

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée Catégorie 1B

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui : ammoniac, solution aqueuse
doivent être listés sur
l'étiquette

2.3. Autres dangers

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Provoque une irritation du système respiratoire.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
ammoniac, solution aqueuse	1336-21-6 007-001-01-2 01-2119488876-14 215-647-6	Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 3; H335; Système respiratoire Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 25 % - < 50 %	STOT SE 3; H335: >= 5 %

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement.

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ingestion:

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de substances corrosives peut provoquer un oedème toxique pulmonaire., Provoque des brûlures de la peau., Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité., En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac., Peut provoquer une diminution de la capacité respiratoire et des atteintes aux poumons.

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistant aux bases.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Le produit lui-même ne brûle pas.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
ammoniac, solution aqueuse	EU ELV TWA	14 mg/m3 20 ppm		Indicatif
ammoniac, solution aqueuse	EU ELV STEL	36 mg/m3 50 ppm		Indicatif
ammoniac, solution aqueuse	INRS (FR) VLE	14 mg/m3 20 ppm		Règlement impératif (VRC)
ammoniac, solution aqueuse	INRS (FR) VME	7 mg/m3 10 ppm		Règlement impératif (VRC)

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

STEL - Valeur limite à courte terme

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
ammoniac, solution aqueuse	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
ammoniac, solution aqueuse	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		47,6 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		47,6 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution	Travailleurs /		36 mg/m3	Inhalation	

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

aqueuse	Aigu - effets locaux				
ammoniac, solution aqueuse	Travailleurs / Long terme - effets locaux		14 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		23,8 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		23,8 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Long terme - effets locaux		2,8 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Aigu - effets locaux		7,2 mg/m3	Inhalation	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Ingestion	
ammoniac, solution aqueuse	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		6,8mg/kg bw/d	Ingestion	

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
ammoniac, solution aqueuse	Eau douce: 0,00135 mg/l	
ammoniac, solution aqueuse	Eau de mer: 0,00135 mg/l	
ammoniac, solution aqueuse	Sol: 0,0221 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	nauséabonde ammoniacale
Point/intervalle de fusion	:	-92 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	37,7 °C à 1.013 hPa
Inflammabilité	:	Non applicable

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Limite d'explosivité, supérieure	: 30,2 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 15 % (v)
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: 630 °C
Température de décomposition	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	: alcalin (non dilué)
Température d'auto-inflammation	: 651 °C
Viscosité, cinématique	: 1,3 mm ² /s
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow -0,64
Pression de vapeur	: 1.900 hPa à 50 °C
Pression de vapeur	: 837 hPa à 20 °C
Densité	: env. 0,90 g/cm ³ à 20 °C
Masse volumique apparente	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

La valeur de la température d'inflammation se rapporte à la substance pure.

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Acides
Halogènes

10.6. Produits de décomposition dangereux

De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

La toxicité est déterminée par la corrosivité du produit.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

La toxicité est déterminée par la corrosivité du produit.

Toxicité aiguë par inhalation:

La toxicité est déterminée par la corrosivité du produit.

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Classification: Corrosif

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Classification: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Classification: non sensibilisant

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Durée d'exposition: 50 jr

NOAEL: 0,035 mg/kg

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Test de Ames

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Méthode d'Essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction:

Method: Ligne directrice 422 de l'OCDE pour les essais

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 408 mg/kg bw/d

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

Autres informations:

Risque de lésions graves des poumons (par inhalation).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 0,89 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50

Espèce: Poisson

Valeur: 0,89 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Ammoniac

Concentration minimale avec effet observé

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Valeur: 0,022 mg/l
Durée d'exposition: 73 jr
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50
Essai en statique
Espèce: Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)
Valeur: 2.700 mg/l
Durée d'exposition: 18 jr

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50
Espèce: Daphnia magna
Valeur: 101 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

NOEC
Espèce: Daphnia magna
Valeur: 0,79 mg/l
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:2672

IMDG:2672

IATA:2672

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:AMMONIAC EN SOLUTION

IMDG:AMMONIA SOLUTION

IATA:Ammonia solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

14.4 Groupe d'emballage

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui

Polluant marin: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG18) – ALKALIS,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique Number in Regulation: 1.3.1	Quantité: 100.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

République Tchèque	+420224919293; +420224915402	Norvège	22591300
Danemark	82121212	Pologne	+48 42 25 38 400
Estonie	16662; (+372)6269390	Portugal	800250250
Finlande	9471977	Roumanie	+40 21 318 3606
France	+33(0)145425959	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Grèce	+30 210 779 3777	Slovénie	+386 1 400 6051
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
Munich : 089/19240			
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

ammoniac, solution aqueuse : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Ammonium hydroxide solution

09857-500ML

Version 1.5

Date de révision
19.05.2023

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
